

# UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L' AISNE

4 bis Avenue Gustave Eiffel – 02400 Château-Thierry

Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80 - Fax : 03.23.71.56.31

—oOo—

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille dix-sept le 26 Septembre à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis Salle du Conseil à Château-Thierry, sous la Présidence de Monsieur Marcel CHATELAIN, Président.

Membres en exercice : 33 titulaires - 12 suppléants	<b>Résultats du vote :</b>
Délégués présents : 24 délégués (19 titulaires – 5 suppléants)	Voix Pour : 24
Dont membres votants à voix délibérative : 24 délégués	Voix contre : 0
Date de convocation du Comité Syndical : 18 Septembre 2017	Abstention : 0

### Membres présents :

Titulaires : Mme Tétard, Mme Bonneau, Mr P. Simon, Mme Fargette, Mr Lauweryns , Mr Stanislawski  
Mr Dazard, Mr Gebka, Mr Godeau, Mr Chatelain, Mr Conversat, Mme Boudoux, Mr Mathis, Mr Jacquin  
Mr Petel, Mr Girardin, Mr Trabuc, Mr Lantoine, Mr Bouvry.

Suppléants : Mr Marquigny, Mme Philippon, Mr Delahaye, Mr Frex, Mr Martinet.

Membres absents excusés : Mr Krabal, Mr Fosset, Mr Cottez, Mme Simon, Mr Saroul, Mr Pillière  
Mr Marinel, Mme Triconnet, Mr Coppeaux, Mr Bereaux, Mr Freudenreich, Mr Paudière, Mme Van  
Landeghem.

Membres absents (titulaires et suppléants): Mr Magnier, Mr Morellon, Mr Jacquet, Mr Dussaussoy,  
Mr Bandy, Mr Picavet, Mr Agron, Mr Lequeux.

Assistaient également à la séance : Mr Bourgeois de la Société Véolia Eau.  
Le Personnel de l'Usesa : Mr Marginier, Mme Coorevits.

Est nommé secrétaire de séance : Mr Girardin

---

### **Objet : Avenant N°1 au marché attribué à l'entreprise BALESTRA pour la construction et réhabilitation des réservoirs existants** N°20170901

Le Président rappelle que par marché en date du 14 Juin 2016, les travaux pour la construction des réservoirs (Lauconnois - Les Chesneaux - Mont de Bonneil) et la réhabilitation des réservoirs existants, ont été confiés à l'entreprise BALESTRA - Avesnes Le Comte (62), pour un montant de **2 027 476.00 € hors taxes**.

Ces travaux sont réalisés sous la maîtrise d'œuvre du Cabinet Merlin.

Le Président présente à l'assemblée le projet d'avenant qui a pour objet de réaliser des prestations complémentaires non prévues au marché initial et de prolonger le délai d'exécution des travaux.

Le descriptif des prestations représente un montant de 62 620.36 € hors taxes

Les membres du Comité Syndical, après avoir entendu les motivations du présent avenant,

- Vu l'avis favorable des membres du bureau en réunion du 12 Septembre 2017,

- Vu l'avis favorable de la commission d'examen des offres en réunion du 19 Septembre 2017,

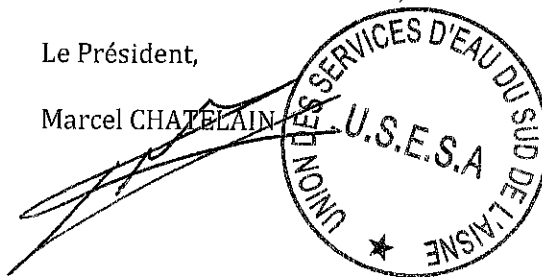
**DECIDENT après en avoir délibéré :**

- DE DONNER un avis favorable à la passation de l'avenant N°1 au marché de l'entreprise BALESTRA , d'un montant de **62 620.36** € hors taxes, portant la masse initiale du marché au montant de 2 090 096.36 € hors taxes soit une augmentation de 3.08%,
- DE SOLLICITER pour cet avenant les subventions auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et du Conseil Départemental de l'Aisne,
- D'AUTORISER le Président à signer l'ensemble des actes afférant à cet avenant et à effectuer la liquidation et le mandatement des dépenses.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Marcel CHATELAIN



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20170926-20170901-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/09/2017